

Le 11 décembre 2020.

Le Maire de Roquettes,
Information publique.

OBJET : Réunion du Conseil Municipal

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le :

17 décembre 2020 à 20H30, salle du conseil municipal

ORDRE DU JOUR :

- Charte de végétalisation de l'espace public
- Information sur une décision de virement de crédit depuis les dépenses imprévues prise par le Maire et Décision Modificative budgétaire n°3
- Autorisation de réaliser des dépenses d'investissement en 2021 avant le vote du budget
- Autorisation de Programme Crédit de Paiement (APCP) pour l'installation de deux panneaux lumineux d'information double face couleurs
- Autorisation annuelle d'engagement de petits projets d'éclairage public auprès du Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Garonne (SDEHG) pour la durée du mandat 2020/2026
- Nomination de conseillers municipaux aux commissions thématiques du Muretain Agglo
- Contrat de projet en CDD pour le recrutement d'un conseiller numérique dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt lancé par l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires),
- Questions diverses.

Cette séance sera **ouverte au public si la réglementation sanitaire en vigueur à ce moment-là le permet.**

Dans ce cas, **le nombre de personnes admises dans le public sera limité** en raison des règles sanitaires ; les personnes désirant assister à cette réunion devront porter un masque, et seront installées par ordre d'arrivée sur les chaises disponibles, qui seront espacées d'1 mètre.

Le Maire,
Michel CAPDECOMME.

